

L'AVENIR



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

Les annonces sont reçues au Bureau de la Presse, 20, Cours de la Liberté, 20, LYON.

ADMINISTRATION & RÉDACTION :

20, Cours de la Liberté, 20
LYON

ABONNEMENTS :

Paris et départements limitrophes, 5 fr. 10 l. 20 l.
Pour les autres départements, 5 fr. 12 l. 24 l.
(Étranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

NOS SURPRISES

Nous rappelons à nos lecteurs que l'AVENIR réserve tous les jours des Surprises à plusieurs d'entre eux.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

M^{lle} Louise PIRANDA,
Rue Juverie, 8.

Lyon, le 1 janvier 1884.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

CHAVE,

Impasse Belfort, 24, Charpenne

Lyon, le 1 janvier 1885.

LE PIÈGE EST TENDU

Il n'y a pas à ergoter, à jouer sur les mots ; il n'y a pas à incriminer le voisin, il n'y a qu'à reconnaître un fait qui se présente à nous dans toute sa brutalité.

Les orléanistes conspirent, ils conspirent dans les salons, dans les cercles et dans l'armée... Et, dans les sphères gouvernementales on semble ne rien savoir et ne rien entendre.

Les opportunistes sont si bien de la maison que les sourdes menées royalistes ne sauraient troubler leur quiétude de Sybarites. Ces hermaphrodites politiques continuent à pincer leur joyeux cancan, comme si rien d'insolite ne se passait autour d'eux. Toute leur vigilance s'applique à persécuter les radicaux-socialistes, ceux-là seuls troublent le cours voluptueux de leurs orgies ministérielles. Le dernier milliard voté servira à les poursuivre jusque dans leurs repaires.

Voilà comment ces malandrins qui nous gouvernent entendent le salut de la République et la sauvegarde de nos intérêts, de nos finances et la dignité nationale.

Le bon La Fontaine, je crois, a dit dans une fable charmante :

Je suis oiseau, voyez mes ailes,
Je suis souris, vivent les rats.

Ces vers ne semblent-ils pas écrits pour ces Janus politiques qui se disent républicains et qui pactisent chaque jour avec nos pires ennemis.

Il y a quelque temps, les blancs broyaient du noir. Aujourd'hui, de toutes parts, ils lèvent leurs pavillons de révolte sans se soucier de l'inquiétude qu'ils provoquent et sans être inquiétés dans leurs « opérations ».

Le XIX^e Siècle citait l'autre jour une lettre d'un de ses correspondants relative à la propagande par images royalistes dont nous parlions dans un de nos derniers numéros ; la gravité de cette correspondance n'échappera à personne. En voici un fragment :

« Il n'est peut-être pas inutile que je vous fasse connaître ce que répondent ceux qui sont chargés d'une telle propagande à ceux que nos braves campagnards qui s'étonnent de la voir faire aussi ouvertement :

« Crayez nous, leur disent-ils, ceux qui nous gouvernent aujourd'hui sont avec nous ;

ils savent bien que la République ne peut rien faire pour l'agriculture et que, par conséquent, elle ne peut durer longtemps.

« Vous pouvez voir, du reste, ajoutent-ils (en montrant le mot « Déposé » qui se trouve au bas de l'image), qu'un dépôt de chacun de nos exemplaires a été fait à la préfecture et que nous sommes autorisés. »

Jules Ferry finira dans la peau d'un Emile Ollivier, écrivions-nous à cette même place, il y a bien peu de temps. Pas un acte de sa vie, depuis que ce triste sire est au pouvoir, ne dément notre prophétie.

Cet aventurier ambitieux, ce menteur sans vergogne, cet ami dévoué des princes est capable de tout, même de se laisser décorer aujourd'hui par la Russie, demain par la Prusse.

Et les opportunistes, accordent à nouveau leur guitare, gravement ils appliquent le capodasse pour entonner leur vieille ritournelle. — Union des partis ! — L'union des partis, mais vous la faites tous les jours cette union, vous la faites, votre maître la fait avec les Orléanistes. De quoi diable vous plaignez-vous. Vous jouissez de tous les pouvoirs et de tous les droits, vous tentez même de prendre celui de nous faire taire et de nous faire rentrer dans le rang. Ha ! c'est trop.

Halte-là ! Si vous êtes les satisfaits, nous sommes les mécontents, si la République fermente vous convient parce qu'elle bourre vos poches, elle nous déplaît à nous, qui la voulons démocratique et sociale, égalitaire et juste.

Belleville et Romans sont pour vous les neiges d'antan ; pour nous c'est un objectif que nous ne perdons pas de vue. Et si par votre incurie, par votre aveuglement, les conspirateurs tentaient un coup audacieux, nous aurons alors l'audace aussi de faire notre devoir. Nous nous souvenons du flingot et de la manière de s'en servir, nous nous en servirons.

J.-B.-A. PAGÈS.

Les citoyens étant tous égaux, ce que tous doivent faire, tous peuvent le prescrire. Au lieu que nul n'a droit d'exiger qu'un autre fasse ce qu'il ne fait pas lui-même.

J. J. ROUSSEAU.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Les affaires de Corée.

LONDRES. — On mande de Hong-Kong : « Depuis le 23 décembre, aucun croiseur français n'a paru à Watson ni à la stat on télégraphique de l'embouchure de la rivière Min. Le fait est sans précédent et laisse supposer que les Français veulent saisir la flotte chinoise allant en Corée. »

Les mouvements de la flotte

LONDRES. — Deux navires français sont partis pour la Corée. Aucun navire ne bloque Taïwan depuis huit jours. Le blocus est souvent violé sur la côte septentrionale.

Affrètements de transports

MARSEILLE. — A la suite de l'adjudication qui a eu lieu hier matin à Paris et à laquelle ont pris part 27 armateurs de tous les ports de France, le gouvernement a affrété les steamers

la Provence, la France et le Béarn, de la Société générale des Transports, et le Cachar, de la Compagnie nationale.

Ces quatre paquebots ont commencé aussitôt leurs aménagements.

Un port fermé

LONDRES. — Un télégramme du Lloyd annonce que le port de Tien-Tsin est fermé.

L'Agence Havas annonce qu'il est de plus en plus question de rappeler M. Patenôtre, ministre plénipotentiaire de France en Chine, et elle publie en même temps la très importante note que voici :

« Notre consul à Tien-Tsin qui, jusqu'à présent avait entretenu des relations constantes et amicales avec Li-Hung-Chang, vice-roi du Petchili, se conformant aux instructions du gouvernement, s'est embarqué, il y a trois ou quatre jours, pour Sang-Hai afin d'y rejoindre notre plénipotentiaire, M. Patenôtre. Les négociations précédemment confiées à notre consul à Tien-Tsin peuvent donc être considérées comme ayant échoué. Ainsi se trouvent rompues les dernières relations diplomatiques que nous entretenions encore avec le gouvernement chinois. A moins d'un nouveau revirement, cette fois c'est bien la guerre, et elle ne peut manquer d'être officiellement déclarée, que cette déclaration vienne de la France ou de la Chine. »

Vive le Président !

Un des correspondants de la Justice a pu prendre connaissance des épreuves d'une nouvelle édition que le ministère de la marine prépare du Service intérieur qui règle « les saluts et les cris » lors des visites, à bord, d'un amiral, d'un gouverneur, d'un membre du gouvernement, etc., etc.

Depuis 1870 on avait remplacé dans le Service intérieur par le cri réglementaire de « Vive la République ! » tous les cris de « Vive l'Empereur ! »

On vient, paraît-il, de glisser, dans la nouvelle édition que l'on prépare, une exception à cette règle générale.

Dans le cas où le président de la République vient visiter un navire il doit être salué d'après le nouveau règlement, non plus au cri de « Vive la République ! » mais au cri de « Vive le Président ! »

Ce n'est certes pas M. Grévy qui a demandé pareil changement. Songerait-on déjà à son successeur et suppose-t-on que le cri de « Vive la République ! » puisse être désagréable à ses oreilles ?

Informations

ROME. — L'Italia militare dément formellement que le prince Thomas soit chargé de prendre possession de quoi que ce soit en Afrique ; en revenant de Newcastle, à bord du Giovanni-Bausa, il fera simplement partie de l'escadre permanente de la Méditerranée.

— L'année va commencer par un duel sérieux. A la suite d'une altercation qui a eu lieu au cirque Molier, un général et un gentleman très connu dans le monde des salles d'armes doivent se battre aujourd'hui au pistolet. Condition particulière : la rencontre aura lieu dans un manège. Il s'agit du général de cavalerie Lezillon et de M. Alfonso de Ardena.

ROME. — L'Officiel publie la lettre adressée, le 21 novembre, à M. Mancini, par la colonie italienne d'Abyssinie et que M. Mancini a reçu.

Cette lettre confirme que l'explorateur Bianchi et deux de ses compagnons ont été assassinés, vers le 9 octobre, pendant qu'ils se dirigeaient vers Assab.

Les huit hommes de l'escorte ont subi le même sort, à l'exception d'un guide abyssinien, qui a raconté plus tard le fait.

— Le décret rattachant les colonies au ministère du commerce sera soumis à la signature du président de la République dans les premiers jours de janvier. L'élément militaire seulement ne sera pas compris dans ce rattachement.

NEW-YORK. — Une statistique officielle constate que 11,600 faillites, avec un passif de 1,200,000,000 dollars, ont eu lieu aux Etats-Unis pendant l'année 1884.

En 1883, il n'y a eu 10,299 faillites, avec un passif de 880,000,000 dollars.

BERLIN. — Un comité, composé des principales notabilités commerciales et industrielles, s'est formé à Cologne, en vue d'organiser, le 7 janvier, un banquet en l'honneur de M. Stanley, qui, ce jour-là, doit passer par Cologne, se rendant à Berlin pour prendre part aux derniers travaux de la Conférence.

GRENADE. — La ville d'Albuquerque a été détruite par les tremblements de terre du 26 et du 27 ; toutes les autorités de la ville ont péri.

Cent quatre-vingt-douze cadavres ont été retrouvés aujourd'hui à Alhama. Le nombre des maisons détruites dépasse mille.

ANNIVERSAIRE DE BLANQUI

Les amis de Blanqui se réuniront sur sa tombe, au Père-Lachaise, le dimanche 4 janvier, à deux heures précises, pour célébrer l'anniversaire de sa mort.

Le monument élevé à Blanqui, par souscription populaire, est complètement achevé. Ses amis comptaient l'inaugurer dans quelques jours ; mais le sculpteur Dalou désire exposer cette œuvre d'art au Salon prochain. L'inauguration en est donc remise après l'exposition.

LETTRES PLÉBÉIENNES

II

S'il m'était permis de comparer le Socialisme militant, la Réforme active au philosophe, au penseur, au savant courbé dans le silence profond du cabinet ou dans le recueillement du laboratoire, sur le livre, le papier ou l'appareil, sur l'instrument avec lequel il atteindra à un moment donné, mais certain, dépendant uniquement de la somme de contention d'esprit dépensée, l'eureka triomphal qui couronnera ses travaux, j'ajouterais que ce philosophe, ce penseur, ce savant, a bien rarement le loisir de s'absorber dans ses fructueuses méditations : à peine se met-il à la besogne qu'un cri, un bruit quelconque, parti de la rue, vient, pour ainsi dire, invariablement l'arracher au cours de ses réflexions et à la poursuite de son œuvre.

C'est en vain qu'il fermera hermétiquement sa fenêtre pour rester sourd à tous les échos du dehors : il y aura toujours quelque chose ou quelqu'un qui saura le contraindre à l'ouvrir.

S'il ne l'ouvre pas assez vite, soyez sûrs qu'on trouvera un moyen de l'y obliger, et qu'un projectile quelconque, lancé par la main du premier gamin ou du premier valet venu, viendra indubitablement heurter ses carreaux.

La plupart du temps, ce gamin, ce valet, ce malfaiteur, ou mieux ce malfaiteur, c'est la politique officielle, la politique parlementaire, la politique de la bataille pour les portefeuilles, ou pour les sièges de députés, qui lance ses pétards

dans les vitres de la Réforme et du Socialisme.

C'est un Ferry quelconque qui invente l'aventure coloniale ;

Où un Waldeck qui monte une machine dans le genre de la loi contre les récidivistes ;

Où la revision pour rire des attributions du Sénat par le Sénat lui-même ;

Où le coup de l'Enquête, ou celui du Questionnaire ;

Où une des innombrables fumisteries qui composent le fonds de l'arsenal du parlementarisme.

Quand la Chambre n'a dans son ordre du jour que la bagatelle du vote d'un budget dont le premier trimestre doit, d'après les propositions du gouvernement, se traduire par le chiffre modeste d'un milliard, la nécessité d'une diversion immédiate est toute indiquée.

Quand il y a environ quinze jours, que les représentants du pays s'occupent, ou font semblant de s'occuper du montant de la note à payer par les contribuables, au moment précis où ils seraient sur le point de s'intéresser à ce qu'ils devraient faire, où le Peuple va prêter l'oreille, où l'on commence à les écouter, ça devient scandaleux, ça ne peut plus durer, il faut un pétard... le pétard arrive à point nommé, et, pas plus tard que la semaine dernière, le gamin, le vaurien dont nous parlions tout à l'heure, a passé...

Mais rendons justice à qui elle est due. Cette fois, la politique n'est pour rien dans l'affaire.

Le malfaiteur n'est, par exception, ni ministre, ni sénateur, ni député, ni... candidat. Son artillerie a pour théâtre... le Théâtre proprement dit, la Scène sans métaphore. Le *projectile* — et le mot est absolument juste, car, cette fois, il s'agit de quelque chose de plus grave qu'une simple fusée de l'ordre politique quotidien, qu'un des produits courants de l'industrie de MM. les artificiers ordinaires de l'opportunisme sans épithète ou du radicalisme roublard. — Le *projectile* est une pièce, un drame intitulé : *THÉODORA*. Auteur : M. Sardou, de l'Académie française.

Mon Dieu, oui, Théodora ! au premier abord, ça ne vous dit rien. Ça paraît être le féminin de Théodore ou de Théodoros, un féminin assez bizarre, un peu disgracieux, un peu dur à l'œil et à l'oreille... et tout le monde aurait passé avec une profonde indifférence devant l'affiche portant en vedette ce seul mot, sans le vacarme formidable exécuté à la porte par toutes les grosses caisses et toutes les cimbales, tous les fifres et tambourins, tous les bois et tous les cuivres dont dispose l'orchestre contemporain de la publicité.

De mémoire de journaliste, jamais réclame n'atteignit les proportions de celle qui vient d'être faite à la pièce de M. Sardou. On a mis à contribution toutes les ressources de l'art du lancement.

Huit jours avant la 1^{re} représentation, les plus grands journaux faisaient des premiers-Paris sur la couleur des pantoufles portées par les principaux personnages. On a décrit jusqu'à la broderie des mouchoirs

de poche dont pourraient être appelés à se servir les premiers sujets.

Un instant, il était question de *fac-similer* l'acte de naissance de la couturière et des machinistes. Je n'exagère pas ; pendant que les uns nous contaient à grands coups d'érudition empruntée à la bibliothèque la plus voisine, le cadre et les détails ambiants de l'action, les autres nous entretenaient d'une coupure faite par M. Sardou au cinquième acte de la *Haine* ou au sixième tableau de *Patrie*, tout cela signé de noms connus, en vue, autorisés. Le dernier mot de la mise en train, s'efforçant et réussissant à constituer un événement, un véritable événement, un événement de premier ordre !

(A suivre).

ÉTRANGER

ITALIE. — On mande de Gênes aux journaux anglais que des appartements ont été retenus à San-Remo pour le prince de Bismarck et sa famille.

— Le pape a reçu hier l'ambassadeur d'Autriche, et les ministres plénipotentiaires de la Bavière, de la Suisse et de la Bolivie. Sile comte Lefebvre de Behaine, ambassadeur de France, n'est pas revenu aujourd'hui, son chargé d'affaires le remplacera pour cette visite.

ESPAGNE. — Le Sénat espagnol a rejeté par 109 voix contre 45 une proposition tendant à infliger un blâme au président du conseil à propos de la question présidentielle. Les ministériels ont présenté ensuite une motion de confiance qui sera discutée demain.

AUTRICHE-HONGRIE. — Le choléra ayant disparu de France et d'Italie, on cessera à partir du 1^{er} janvier 1885, de prendre des précautions à l'égard des provenances et des voyageurs français à la frontière autrichienne.

— Le triage de la précieuse collection de papyrus de l'archiduc Régner a eu pour résultat quelques découvertes de grand intérêt. Dans la section grecque, il y a plusieurs fragments attribués à Aristote. D'autre sont attribués à Marc-Aurèle, à Alexandre Sévère, à Philippe l'Arabe.

ALLEMAGNE. — Un des nombreux comités qui se sont constitués pour organiser la souscription que le prince de Bismarck a déclaré ne pouvoir accepter a imaginé d'offrir au chancelier le montant de la souscription comme « présent national ».

— A l'élection supplémentaire de Munster (en Westphalie) pour un député au Landtag prussien, c'est le candidat du centre, M. Timmermann, qui a été élu.

— VARNA. — On mande de Constantinople, le 30 :

Le départ de Hassan-Fehmi pour Londres devient douteux. On dit qu'une ambassade aurait conseillé d'envoyer Hassan-Fehmi d'abord à Paris, pour conférer avec M. Jules Ferry, ensuite à Londres. De là, ajoutait-on, proviendrait l'hésitation du sultan.

Le but apparent de la mission de Hassan-Fehmi serait de hâter l'évacuation de l'Égypte, toutes les autres questions restant dans le statu quo.

MŒURS CLÉRICALES

Les instituteurs congréganistes de l'institut Saint-Henri, à Deynse (Belgique), vien-

nent de comparaître, au nombre de cinq, devant le tribunal correctionnel de Gand, sous l'inculpation de coups et blessures envers leurs élèves.

L'abbé Alphonse Ketels, surveillant, a été condamné à : 1^o un mois de prison et 50 fr. d'amende ou 15 jours d'emprisonnement ; 2^o 7 amendes de 26 fr. ou 7 fois 8 jours ; 3^o 3 amendes de 60 fr. ou 3 fois 9 jours ; 4^o une amende de 49 fr. ou 10 jours.

Adolphe Masui, professeur, à 2 amendes de 26 fr. ou 2 fois 8 jours.

César Coppetiers, professeur, à 5 amendes de 26 fr. ou 5 fois 8 jours.

Deux autres professeurs ont été condamnés à des peines analogues.

L'instruction a fait connaître comment la justice a été mise au courant de ce qui se passait au collège de Deynse.

L'abbé Ketels avait frappé un enfant dans le dos de façon à provoquer un accident assez sérieux. Un autre enfant raconta la chose aux parents, et le père se rendit immédiatement au collège, d'où il retira son fils. Ketels lui offrit alors de lui payer 5.000 francs, plus les frais de médecin, s'il s'abstenait de porter plainte. Le père, révolté, alla immédiatement informer le parquet. L'enquête amena la découverte des nombreux faits de violence pour lesquels les professeurs de Deynse ont été condamnés.

Il est évident, en effet, que dans les établissements où l'on met en honneur un système d'éducation dont les sauvages ne voudraient pas, on ne néglige aucun des moyens d'intimidation susceptibles d'étouffer les plaintes des victimes.

Après les avoir battues, on les menace, on les terrorise, on leur annonce des châtiements plus rigoureux encore pour le cas où elles s'aviseront de parler, et ainsi la contrainte morale vient achever ce que la violence physique a commencé.

DERNIÈRE HEURE

10 h. — Les dernières nouvelles reçues des provinces de Malaga et de Grenade jusqu'à midi continuent à être mauvaises. Les victimes sont nombreuses.

Le *Liberal* évalue à deux mille le nombre des morts dans les provinces de Malaga et de Grenade.

Rome, 11 h. — Il est inexact, comme l'annonce un de nos journaux, que M. Mancini ait visité aujourd'hui le prince Napoléon.

Le prince Napoléon et son fils ont continué aujourd'hui, autant que la pluie le permettait, la visite des musées.

Minuit. — On annonce l'apparition prochaine d'une biographie de M. de Bismarck, dont l'auteur est M. Lowe, le correspondant berlinois du *Times*.

1 h. matin. — Plusieurs hauts fonctionnaires ont été promus dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Camécasse est nommé commandeur.

PAUVRE PETITE

Lyon ressemble à un immense bazar, des poupées et des pantins partout, des sabres, des petits chassepots à cartouches. L'enfant du riche étale ses belles étreintes, le pavé est jonché de débris de papillottes, et là, sous une porte, une enfant pauvre pleure et grelotte.

Elle voit passer devant elle d'autres enfants courbés sous le poids des joujoux du nouvel an. Elle, la fille de la misère, tout le jour elle est restée sur la place, offrant des bouquets aux passants, mais les fleurs se sont fanées dans ses mains engourdies avant qu'elle les achetât et à mesure que les heures passaient, la petite vendeuse perdait, comme les fleurs, son sourire mignon. C'est que la première journée de 1885 avait été froide. Le soleil n'avait point paru, ce soleil gai qui invite à se fleurir à se donner une illusion de printemps arboré à sa boutonnière et dont le parfum vague est comme le rappel de la saison passée.

L'enfant a remplacé les bouquets par du papier à lettre et des plumes ; elle pleurait en grelottant. Bientôt elle allait devoir rentrer au logis noir où l'attend la mégère qui la battra pour la punir de l'indifférence des passants et de la tristesse du ciel. Et pourtant, elle a couru, la pauvre fille, tremblante par la pluie et le vent froid, avec la crainte du soir qui vient. Elle sait qu'elle doit rapporter autant d'argent, pour prix des bourrades et des coups reçus la veille, et que demain ce sera la même chose, et que son enfance ne s'adoucirait ni d'une caresse ni d'un baiser.

Ce que nous disons, ayant encore la vision navrante devant les yeux, nous l'avons vu. Ce n'est point une complainte de « sentimentalisme », c'est l'histoire vraie d'une quotidienneté cruelle. Le pavé de Lyon est couvert de petits êtres battus, maltraités, que des parents brutaux font trimer et martyriser. Il doit y avoir des moyens d'empêcher cela ! D'abord c'est immoral. Intimidation, menaces, tout ce que vous voudrez, mais que tout ce petit monde de l'asphalte, ces enfants, ces fillettes qui rient lorsque rit le ciel, ne doivent plus à l'avenir pleurer parce que la mère (?) est avide, brutale et dure. Il y a dans la nuit des cris plus navrants que ceux des filles qui rigolent, des noctambules qui roulent et des ivrognes qui braillent, ce sont les gémissements de ceux-là qu'on oublie et dont les petites corps frissonnent de peur sous les portes cochères, parce que les parents vivent de leurs angoisses et de leurs souffrances. La police aurait la belle enquête à faire, mais demander à la police de faire cesser un abus, c'est lui demander l'impossible, c'est lui demander de découvrir les coupables qui assassinent à trente pas d'un bureau de police.

MŒURS SACERDOTALES

La cour d'appel de Grenoble vient de confirmer le jugement prononcé par le tribunal de Gap, condamnant le nommé Beynet, ancien curé de Furmeyer (Hautes-Alpes), à trois mois de prison pour outrage public à la pudeur.

LE COUSIN DU DIABLE

Par CONTRAN BORYS

PREMIÈRE PARTIE

Le Diable à Tournai

(Suite).

— Le comte Godefroy ! se disait-elle. Impossible ! je l'ai vu, aussitôt après la messe, monter à cheval et partir pour son manoir de Saint-Amand. D'ailleurs, ce costume n'est pas le sien... Mais alors, se reprit-elle émue, frémissante et comme épouvantée à la pensée qui lui traversait l'esprit, mais alors, qui donc est-ce celui-là ?

Et, palpitante, elle se cramponnait au vitrail. Tout à coup, elle bondit en arrière. Florestan venait de tomber à la renverse, la poitrine traversée de part en part.

XIV

COMMENT LA LETTRE DU VICOMTE PARVINT A SON ADRESSE

Il y eut alors, dans cette chambre antique, un morne silence, entrecoupé seulement par ces bruits furtifs, ces craquements mystérieux qui hantent les vieilles maisons abandonnées.

Jeanne, la première, domina son émotion. Ecartant ses deux mains de son visage, elle démasqua une physionomie terrifiée et rayonnante à la fois. Jeanne était fière de l'homme qu'elle aimait ; son sein se soulevait avec force, ses narines se dilataient ; dans ses yeux étincelait une expression de triomphe.

Des larmes, au contraire, noyaient les prunelles de Madeleine.

— Mort ! murmura-t-elle avec stupeur.

— Ah ça ! dit la meunière, tu connais donc ce jeune homme ?

— Non !

— Tu pleures, cependant ?

— Il ressemble si fort à mon bienfaiteur, à Messire Godefroy !

Jeanne, qui n'avait jamais vu le comte de Thun, retourna insoucieusement vers la fenêtre, tandis que Madeleine se répétait tout bas :

— Mort ! il est mort !... et par ma faute,

peut-être. Si j'avais su vaincre les obstacles, si j'avais su tenir les engagements de mon père, ce malheureux, à coup sûr, ne fut jamais venu à Tournai... Quelle fatalité !

Puis, se reprenant soudain :

— Quel bonheur, plutôt !... s'écria-t-elle.

Mais elle se reprocha ce mot cruel et, secouant son front comme pour en expulser une pensée mauvaise, elle alla s'accouder auprès de son amie.

Celle-ci, on le pense bien, contemplait le beau capitaine.

C'était à ce moment que don Raphaël, après avoir essuyé son épée à une touffe d'herbes, la remettait au fourreau et s'éloignait en courant pour aller, ainsi que nous l'avons vu, chercher du secours à sa victime.

Jeanne le suivait amoureusement du regard ; pour un peu, elle eût ouvert la fenêtre et lui eût envoyé des baisers.

Quant à Madeleine, elle regardait le cadavre qui gisait étendu, les bras en croix, la face au soleil.

Et elle disait :

— Est-ce bien lui ? Ne me trompé-je pas ?

— Qui, lui ? demanda Jeanne.

Sans répondre, Madeleine s'élança hors de la chambre.

La meunière, entraînée par cet attrait de l'horrible qui est si puissant, sur les femmes surtout, ne tarda pas à la suivre.

Elle trouva sa compagne agenouillée dans l'enclos, auprès du vicomte et considérant son visage avec anxiété.

— Oui, disait-elle, ce doit être lui !... c'est lui... je n'en doute plus maintenant !

— Mais, encore une fois, répéta Jeanne, qui, lui ? Le comte Godefroy ?

— Oh !... non, non... grâce au ciel !... répondit Madeleine.

Et elle appuya sa main sur le cœur du vicomte.

— Que de sang ! fit la meunière en se détournant avec dégoût.

Une clameur de son amie la fit tressaillir.

— Dieu ! mon Dieu ! il vit ! il respire encore !

— Vrai ! s'écria Jeanne. Ah ! tant mieux ! Pauvre jeune homme il en reviendra peut-être.

Ces mots parurent contrarier la fille de Landry.

— Oui, peut-être ! fit-elle d'un ton singulier.

Il nous faudrait un médecin, continua-t-elle, et je cours...

Madeleine l'arrêta.

(A suivre.)

MENUS PROPOS

Madame est dans la salle de bains. Elle entend du bruit dans la pièce voisine, sonne sa femme de chambre et s'informe de la cause du tapage.

— Ah ! madame, dit la soubrette, c'est le cordonnier ; je lui ai dit que Madame ne pouvait pas le recevoir, qu'elle était au bain, il ne m'a pas crue. Alors je lui ai dit de regarder par le trou de la serrure, et là, il a bien vu que Madame n'était pas visible !

— Le comte de Paris a fait un livre ou deux ?

— Oui.

— Pourquoi n'écrit-il plus ?

— Ce sont les sujets qui lui manquent.

On corrige les défauts des hommes avec leur esprit, ceux des femmes avec leur cœur.

A TRAVERS LYON

Nomination. — M. Paillason, maire de Monard, vient d'être nommé officier d'Académie.

Un Ignoble personnage. — Dans la journée d'hier le nommé B... demeurant rue Tabac Claudienne, accusé d'avoir commis un attentat à la pudeur sur un enfant de 6 ans, a été arrêté pour ce délit, et conduit à la permanence.

Arrestations. — Samedi soir, deux individus, un homme et une femme, qui escomptaient l'argent des passants, à l'aide de faux de cartes, ont été mis en arrestation, et conduits au poste de police.

Drame de la misère. — Hier matin, vers sept heures, un grand rassemblement s'était produit rue Grenette, près de la rue Palais-Grillet, autour d'une pauvre femme accompagnée d'un jeune enfant, et qui venait de tomber d'incantation.

Cette pauvre femme avait passé la nuit à la belle étoile et depuis vingt-quatre heures n'avait pris aucune nourriture.

Les témoins de cette scène navrante s'empressèrent de lui faire prendre un cordial ainsi qu'à son enfant.

Après avoir reçu les soins que réclamait leur triste situation, ces deux malheureux ont pu continuer leur route, emportant quelques pièces de monnaie recueillies par un dévoué citoyen.

Comité électoral des républicains raux socialistes du 3^e arrondissement. — Tous les électeurs du 3^e arrondissement y sont invités, le dimanche 4 janvier 1885, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Le citoyen Fichet, conseiller municipal, rendra compte de son mandat.

Tous les élus du 3^e arrondissement sont invités à cette réunion.

L'ŒUVRE DES FOURNEAUX DE LA PRESSE

Al cirque Bellecour. — M. Renard, propriétaire du *Cirque Bellecour*, vient d'annoncer au comité de l'Union de bien-

faisance de la presse qu'il destinait à l'Œuvre des Fourneaux économiques le premier de ses bals dont l'inauguration a lieu le samedi 3 janvier prochain sous la direction de M. Antony Lamothe.

Nos félicitations à M. Renard pour sa généreuse initiative, la population lyonnaise lui sera reconnaissante.

CIRQUE RANCY

La fête donnée si généreusement par M. Rancy au profit de l'œuvre des fourneaux économiques a été des plus brillantes. Inutile de dire que tous les artistes se sont surpassés. Aussi la recette a été fructueuse.

M. Rancy ayant pris à sa charge tous les frais, la recette s'est élevée à la somme de 1535 fr. 30. Aussi remercions-nous chaleureusement M. Rancy pour sa généreuse initiative.

SUPPLICE D'UN ESCLAVE

On se croirait revenu aux temps les plus sauvages de l'antiquité, en lisant l'acte barbare dont s'est rendu coupable un planteur de l'Amérique du Sud. On sait déjà que la population blanche du Brésil a massacré dernièrement plusieurs esclaves qui s'étaient révoltés. D'autres malheureux négres ayant voulu gagner la montagne pour se soustraire à leur horrible situation ont été repris par leurs maîtres.

C'est ainsi qu'un négre du nom de Ramon s'enfuit récemment d'une *fazenda* de la province de Minas Geraes; le pauvre esclave était las d'être battu tous les jours. Il erra quelque temps dans la forêt; malheureusement, il fut découvert et repris.

Le *fazendairo*, pour enlever aux autres esclaves toute velléité de suivre l'exemple de Ramon, résolut de le châtier d'une façon terrible.

Il fit d'abord administrer cinquante coups de bâton au négre marron; puis, quand les chairs furent mises au vif, il le fit tremper dans un tonneau de vinaigre, sous prétexte que cela cicatriserait ses blessures.

Cet atroce châtiment ne satisfaisait pas cependant toute la colère et la vindicte du *fazendairo*; le jour suivant, il se fit amener Ramon, le fit attacher tout nu à un poteau; puis, saisissant un fer rouge, se mit à le brûler sur toutes les parties du corps les plus délicates, sans se laisser apitoyer par les cris terribles du négre martyr, dont le supplice ne prit fin qu'avec la vie; lorsqu'il succomba enfin tué par la douleur, tout son corps n'était guère qu'une hideuse plaie.

Cet effroyable drame de l'esclavage a soulevé dans tout le pays un sentiment d'horreur et de réprobation qui pourrait bien, comme le supplice de Georges Brown aux Etats-Unis, amener un mouvement irrésistible contre l'esclavage, en attendant que sonne, là-bas comme ici, l'heure de la révolution.

Les jeunes de ce martyr, s'il en laisse, ont absolument le droit d'incendier la demeure du *fazendairo*, c'est-à-dire du maître et, de plus, ils seraient excusables s'ils s'emparaient de ce maître, de sa femme, de ses enfants, et s'ils faisaient périr cette race dans les tortures les plus atroces.

menaces de départ pour des fantaisies de jeune fille en colère qui cherchait à l'effrayer, eut une véritable panique en la voyant se faire confectionner des costumes de voyage et apporter des malles d'une dimension transatlantique. Ah ! ça, c'était donc sérieux ! Oh ! il saurait bien s'opposer à cette fugue gigantesque ! Mais non, Yvonne était « butée ». Pour un oui, pour un non, elle prendrait de nouveau le lit, et les crachements de sang recommenceraient. Une femme est bien forte quand elle a toujours auprès d'elle la mort comme *ultima ratio*.

Il s'arrêta alors à un parti audacieux : celui de jouer au plus fin et d'empêcher subrepticement l'embarquement du condamné, puisque c'était le seul et unique moyen d'empêcher celui de sa fille. Il fit feu des quatre pieds auprès des bureaux du ministère de la guerre, de la marine et de l'intérieur, les déportés de 1871 étant susceptibles d'être expédiés aux confins du monde par des ordres venus d'un de ces trois départements; de la guerre, parce que c'étaient les tribunaux militaires qui prononçaient les sentences; de la marine, parce que c'est l'amirauté qui arme les transports; de l'intérieur, parce que la direction des prisons s'y rattache. De sorte que souvent un malheureux, oublié par l'un sur les listes de proscription, y était rétabli par l'autre.

Régionale

HAUTE SAVOIE

Le nommé Faure, douanier, venait à peine de sortir de l'auberge du sieur Angeloz, au Grand-Bornand, lorsqu'un homonyme de ce dernier, le nommé Xavier Angeloz, le suivit et s'élança sur lui.

Des cris : Au secours ! au secours ! appelèrent au dehors les consommateurs qui constatarent que Faure, évaroi, ne portait pas moins de neuf blessures à la tête, produites par un instrument contondant.

Angeloz s'est laissé arrêter. On croit que la vengeance est le mobile du crime.

AIN

Libre-pensée de Bourg. — Groupe Edgar Quinet. — Dimanche 4 janvier 1885, à 1 heure de l'après-midi, réunion mensuelle au local habituel de la Société.

Ordre du jour. — Renouveau du bureau ; rapport de la situation financière ; questions diverses.

LOIRE

Le Fusil Picard. — M. Picard, neveu du général de ce nom, est l'inventeur d'un nouveau modèle de fusil destiné à l'armée, et qui tire trente balles à la minute. De plus, la charge est réduite à deux temps. M. Picard et depuis plusieurs jours à Saint-Etienne, et des essais sont pratiqués au tir du Bois-Noir. On assure qu'ils réussissent pleinement.

ISÈRE

Société horticole de Grenoble. — Un arrêté de M. le préfet de l'Isère a sanctionné la création, à Grenoble, d'une Société horticole.

Dans une réunion du comité d'organisation, tenue le dimanche 28 décembre, la commission a rendu compte de ses travaux et a pu présenter, avec la composition du bureau, une liste de près de cent adhérents.

Communay. — M. Balard, propriétaire, âgé de 67 ans, a été jeté contre un mur par un cheval fougueux qu'il conduisait. La mort a été instantanée.

SAONE-ET-LOIRE

Chalon. — Dimanche dernier a eu lieu la réunion trimestrielle ordinaire de la Société de la Libre-Pensée. Après l'examen de diverses questions et l'admission de nouveaux membres, la réunion s'est terminée par une conférence de M. Richard, directeur de la *Dépêche*, sur la *Morale de l'Eglise catholique*.

QUESTION SOCIALE

Capital et Travail

IV
(Suite)

Quand on lit à la quatrième page des journaux : « Chemin de fer direct de la terre au soleil, avec embranchement sur la lune, capital social, cent mille milliards, » il est permis de s'écrier : « Le voilà, le vrai capital, en personne nature ! » Ici, comme ailleurs, il se trouve nécessairement flanqué d'une foule de prétendus frères : l'ingénieur Capital, l'employé Capital, l'ou-

vrier Capital. Ce seront eux qui feront la besogne et pas lui. Mais qui est le maître et qui est l'esclave.

Va-t-on mendier partout, à grands renforts de prières, de puffs, de salamales, l'appui du Capital bras du Capital cerveau ? Plus souvent ! Ils sont eux-mêmes, les mendiants dans l'affaire, ces Capitaux-Pas-iches, ces Capitaux de carton, et l'autre, le grand, le seul Capital, le Capital pour de bon, le Capital-Monnaie, trône en souverain plus absolu que le roi de Dahomey. Ses petits frères ci-dessus, dont il est tant question dans l'annonce du journal, viennent s'agenouiller devant lui en implorant une miette de son festin.

Les immeubles ont leur mérite que personne ne conteste et ne dédaigne, c'est connu. Mais, n'en déplaise à l'économie officielle, ils ne sont point des Capitaux ; car ils ne peuvent ni se cacher ni déménager. Qu'on leur trouve un autre nom. Celui-là n'est pas le leur. Ils n'affament point. Pour devenir famine et gouvernement, ils doivent d'abord se faire boillars. Jusque-là, ils ne sont que d'illustres sujets.

On racontera tantôt les origines de cette terrible dynastie de l'empereur Ecu. Il suffit de savoir pour l'instant que l'échange est son berceau, la spoliation son procédé, et qu'elle s'est toujours couchée de la même manière dans le même lit. Nous allons la dépeindre, à son apogée dans l'heure présente.

Répétons-le encore, les produits ne s'accumulent pas. Si, par impossible, un pareil empilement avait lieu, il n'amènerait pas la formation, mais la ruine du Capital (le Capital-Echange) par la cessation des travaux. Un seul produit est susceptible de mise en fourrière : le métal précieux, agent de l'échange. C'est cette concentration des lingots et des espèces qui constitue l'unique et vrai Capital, le Capital-Fléau, le Capital-Vampire, le Tyran-Ecu.

(A suivre)

A LA PETITE MIONNE

17, Rue de la Barre

Modes, fournitures et arbustes pour salons. Chapeaux garnis pour Dames depuis 3 fr 60. Seule maison vendant sérieusement au détail au même prix du gros.

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, 1

ETRENNES UTILES

Coiffures laine à » 45 et » 65
— chenille soie . . . 2 75 et 3 75
Capelines et Bérets à . . . » 95 et 1 45
Robes d'Enfants 3 50 et 7 50
Fichus laine, depuis » 50
Pèlerines, depuis 1 75

PÈLERINES ET FICHUS

JUPONS, BAS, GILETS DE CHASSE

Robes et Manteaux d'enfants

REUILLETON DE L'AVENIR (120)

LE

PALEFRENIER

Par HENRI ROCHERFORT

(Suite)

Et après avoir acheté une carte de la Nouvelle-Calédonie, elle se mit à « piocher » dans Mâlre-Brun la géographie océanienne. Elle se regardait déjà comme une déportée, et parlait de vendre ses bijoux pour acheter des plants de mûrier que Roderic et elle planteraient dans leur concession, et qui leur serviraient à l'élevage des vers à soie.

Ils se suffiraient ainsi à eux-mêmes et n'auraient besoin de personne. Car, après l'affront infligé par le marquis à la délicatesse de Roderic, celui-ci mourrait cent fois de faim avant d'accepter un sou de son impitoyable beau-père. Et elle récitait par cœur à M. de Curval, navré, un traité de sériciculture qu'elle avait acheté depuis quelques jours.

Son père, qui avait d'abord pris ces

Son titre de marquis constituant une recommandation puissante auprès de la plupart des employés appointés par la République, il parvint, en mettant en campagne des amis non moins hostiles que lui au régime dont il poursuivait le renversement à faire ajourner l'inscription d'Aronelli sur ces feuilles de route signées pour le Nouveau-Monde et souvent aussi pour l'autre monde.

Deux navires, l'*Orne* et le *Var*, emportèrent leur chargement humain à trois mois d'intervalle, et Roderic fut extrêmement étonné de n'en pas faire partie. Cinq jours après son jugement, dont il s'était bien gardé de faire appel, il avait été dirigé, dans les étouffoirs d'une voiture cellulaire, sur le dépôt de rebelles établi dans l'ancienne citadelle de l'île de Ré. De temps en temps, le plus souvent possible, c'est-à-dire assez rarement, Yvonne lui écrivait : Espoir ! courage ! sans lui fournir d'explications sur ces exclamations mystérieuses. Ces lettres qui passaient au crible de la surveillance administrative étant signées : « Votre cousine. » Il osait à peine y répondre, tenant à soustraire ses confidences à la curiosité du directeur du détôt.

Le prisonnier s'était vu obligé d'adopter un style composé d'ambiguïtés et de sous-entendus qui excluait tout abandon. Cette correspondance, qui dissimulait sous la gla-

ce fondante de quelques formules banales les scrupules d'un cœur vésuvien, l'attristait plus que ne l'eût fait la cessation complète de toute communication entre eux deux.

Il craignait de prêter à rire à ses guichetiers par la peinture brûlante d'un amour que l'isolement exaltait, et il craignait aussi que ses lettres adressées à l'hôtel Curval, ne tombassent entre les mains du marquis, vis-à-vis duquel il tenait paraître avoir gardé tout son sang-froid.

Le nombre de kilomètres qui séparent l'île de Ré, située dans le département de la Charente-Inférieure, de la rue de la Chaise, semblait déjà formidable à Roderic. Que serait-ce, quand les flots de tant d'océans, les ou moins pacifiques s'interposeraient entre elle et lui ?

La vie d'hôtel qu'il avait menée à Bruxelles lui était insupportable, mais sa volonté suffisait pour y mettre fin, puisqu'il lui était toujours permis, soit de rentrer clandestinement en France comme il en était sorti, soit d'envoyer par télégramme ce simple mot à Yvonne : « Viens ! » pour la voir accourir, toute affaire cessante.

Sa vie de prison n'avait pas de ces échappées.

(A suivre)

SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Le Trouvère.
Célestins. — Perrache-Brotteaux.
Cirque-Bellecour. — Tous les soirs, grande représentation.
Cirque Flège. — Tous les soirs, splendide représentation.
 Les jeudis et dimanches, 2 représentations, à 3 h. et à 8 h.
Cirque Rancy, avenue de Saxe.
Casino. — Tous les soirs, à 8 h., concert-spectacle; le Rhône s'amuse, revue.
Scala-Bouffes. — Tous les soirs, à 8 h., brillante représentation.
Folies-Bergères. — Tous les dimanches, fête de famille par les Enfants de la Gaîté; les mardi et jeudi, à 8 h., grande séance de patinage.
Alozar. — Tous les dimanches et fêtes, soirée dansante.
Casino de Vaise. — 7. h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.

AVIS. — Nous rappelons à tous nos lecteurs que nous tenons à leur disposition, dans nos bureaux, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre 60 bons d'achat et la somme de QUATRE francs, une police d'assurance de la société l'Avenir des Familles, remboursable à CENT francs.

Tribune libre

Les Ouvriers marbriers de Lyon et de la banlieue sont convoqués à une assemblée générale qui aura lieu le dimanche 4 janvier

1885, à 2 heures, café Foget, cours Lafayette, 113, 2^e ét.
Ordre du jour : Discussion des statuts. Constitution définitive de la chambre syndicale.
 Pour la Commission d'organisation :
 Le Secrétaire, FRACHEBAUD.

Fédération des Chambres syndicales lyonnaises, 38, rue Grôlée. — Vendredi 2 janvier, à 8 heures précises du soir, réunion générale des délégués.
Nota. — Vu l'urgence de cette réunion, les délégués sont priés d'être exacts.
 Pour le Conseil :
 Le Secrétaire, A. GUÉTAT.

Chambre syndicale des Fondeurs, Marteleurs, Chauffeurs de fours, Pilonniers et Frappeurs. — Les membres de la corporation, sans travail, syndiqués ou non, qui n'ont reçu aucun secours dans les mairies, sont priés de venir se faire inscrire les mercredi et vendredi de 8 à 9 heures du soir, au siège social, cours Gambetta, 73, café Bertholus.
Nota. — On ne sera en droit que sur la présentation du livret d'ouvrier.

Chambre syndicale des chauffeurs mécaniciens. L'administration a l'honneur d'informer MM. les industriels qui auraient besoin de bons chauffeurs, conducteurs ou ouvriers pour faire les réparations, qu'ils peuvent s'adresser au secrétaire, qui tient un registre pour les demandes et offres d'emplois, rue de Penthievre, 2.
 Le secrétaire : GOROMPT.

Syndicat professionnel de l'Union des tisseurs et similaires. — Contrôle de cotisations. — Les trésoriers de groupes sont priés de faire parvenir au bureau les registres de contrôle de cotisations, afin d'y classer les nouveaux adhérents.

Union electorale des travailleurs socialistes. — Grande réunion publique, salle de la Gaîté, rue Diderot, 7.

ORDRE DU JOUR :
 1^o Rapport de la commission.
 2^o Nomination d'une commission de 21 membres.
 3^o Questions electorales.

La Commission des vingt-et-un.
 La commission des vingt-et-un est convoquée d'urgence vendredi 2 janvier, à 8 heures précises du soir, chez Deville, rue Bodin, 4.

Commission executive des Syndicats. — La Commission executive organisant très prochainement une grande réunion publique invite toutes les Chambres syndicales qui désiraient adhérer à l'organisation de ladite réunion à se faire représenter à la réunion préparatoire qui aura lieu le Dimanche 4 Janvier à 2 heures du soir, rue Grôlée, 38 au 2^{me}.

Union fraternelle des anciens militaires de Grèce et d'Italie. — Assemblée générale le dimanche 11 janvier.
 Les cotisations et les nouvelles adhésions seront reçues ce jour-là, au lieu du dimanche 4 janvier.
 Le président : REYNAUD.

Avis Nous engageons vivement les personnes atteintes de gottres, glandes, grosseurs, engorgements, etc., à lire attentivement la lettre suivante :
 « Monsieur P. Hantzer, pharmacien-chimiste, succ. de Bertrand aîné, place Bellecour, Lyon.
 « Depuis trois ans et demi, j'étais affecté d'une grosseur au cou, que l'on m'a nommé sous le nom de gottre. Aussitôt que je m'en suis aperçu, je me suis adressé à un médecin de la localité, qui m'a donné une consultation. J'ai effectué, mais en vain, pendant trois ans, les remèdes qu'il m'avait ordonnés, et cette grosseur augmentait toujours, au point que je res-

pirais et avalais difficilement, ce qui causait chez moi une grande inquiétude. Plusieurs journaux annonçaient les bons effets du Sirop de Bochet iodé et de la Pomme résolutive de BERTRAND aîné, pharmacien-chimiste à Lyon, comme combattant avec succès le mal dont j'étais atteint. — Le 1^{er} octobre 1882, j'ai commencé à me traiter avec le Sirop de Bochet iodé et de la Pomme résolutive de BERTRAND aîné, et le 15 mai 1883, sept mois et demi après, mon gottre avait disparu comme par enchantement, sans savoir comment ni par où il était passé.
 « En conséquence, je vous autorise à publier ma lettre, afin que ceux qui ne connaissent pas l'effet que peut produire le Sirop de Bochet iodé (très agréable à prendre) et la Pomme résolutive de Bertrand aîné, sur cette difformité humaine, puisse l'employer sans crainte.
 « Recevez, Monsieur, mes bien sincères reconnaissances.

« POIERY, retraité à Tarlay (Yonne). »
Notice gratis. — Fl. 2 fr. 50 et 5 fr.; pomme, 2 fr. 50; 1^{re} 0 fr. 75 en sus. S'adr. ph. BERTRAND aîné, HANTZER, succ., 21, place Bellecour, Lyon.

N° 122
 L'Avenir de Lyon
BON D'ACHAT
 2 Janvier 1885
 De 50 cent. à 1 franc détaché tous les jours et toutes les semaines.
 Le gérant J.-B.-A. PAGES
 Imprimerie, place de la Liberté, 70

LA FOURMI NATIONALE

24, Rue Mercière, Lyon
 Société d'épargne en participation, pour l'achat en commun de valeurs à lots payables dans 100 mois. Ces titres sont achetés au cours de la Bourse, sans aucun frais pour les Sociétaires. Les fonds sont encaissés par le Ministère des Postes et versés au Comptoir d'Escompte de Paris, pour les convertir en obligations choisies par les Sociétaires. Ces dites Obligations y restent déposées jusqu'à la liquidation de chaque série de Cent mois, pour revenir à chaque Sociétaire, augmentées de leur plus value, des intérêts des coupons détachés et du partage des lots ainsi que quatre bons de CENT francs de l'Assurance financière échus à la Société.
 Nous croyons que cette Société organisée sur des bases nouvelles est appelée à rendre de véritables services à la petite épargne.

CHAPELLERIE PRADE

20, Quai Saint-Antoine
 10.000 Chapeaux de toutes formes, pour hommes et enfants PLUS BEAUX QUE PARTOUT AILLEURS. 3 fr. 60

Tout acheteur de deux articles aura droit à une cravate. — A l'occasion du jour de l'An, la Maison a en magasin de jolis Chapeaux feutre pour hommes. Grand rabais

MANUFACTURE DES POMPES BROQUET
 121, Rue Oberkampf, PARIS
 En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes Rotatives ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc., etc. Elle a également en Magasin un grand approvisionnement d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations agricoles. Demander l'envoi des Prospectus illustrés qui sont adressés Franco.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62
 PRÈS DU CASINO ET DU CIRQUE-BELLECOUR
 BATIMENT DE L'HOTEL COLLET
 Le plus beau et le plus luxueux de Lyon
CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX
 aux mêmes prix que dans les comptoirs

TOUT LE MONDE voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement, qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.
 62, rue de la République
 EN FACE LE CASINO

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quelques si vous sucez quelques
BONBONS GRAMONT
 au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poudrons et arrêtent aussitôt la toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des Capsules de Goudron recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur; ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon Gramont fond de suite et soulage immédiatement. Prix: la boîte, 1/75; demi-boîte, 1 fr.
 Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature du D^r GRAMONT.
 Dépôts à Lyon: pharm. Buno, pl. St-Pierre, 1; Lemercier, r. St-Joseph, 55; Castimir, avenue de Saxe 82; Lardet, rue Bat-d'Argent; Deleuvre, rue de Belfort (Croix-Rousse); Martel, place de la Pyramide, 15 (Vaise); à St-Etienne, pharm. Delpy, à Valence, Couturier; à Vienne, Boyet; à Tarare, pharm. Moderne; à Chalon-sur-Saône, Jacquin; à Mâcon, Lacroix, et dans toutes les pharmacies.

L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon
 J. VILLERUT, DIRECTEUR
CAUSE DÉPART Pressé. Comptoir débit de vins, bien agencé, on ne saie que le mater, avec 45 o/o de rab. P. 1000 f.
BOULANGERIE centre, maison ancienne, fait 45 sacs par mois, loc. 1200 f., b. log., p. 12.000 f. Facilités.
OCCASION RARE Pressé. Epicerie herbages porte-pôt, grand log., loc. 600 f., rec. 40 f., fonds et marchandises 900 f.

MODES

Gros et Détail
M^{me} CLÉMENT
 87, Grande-Côte, 87
SPÉCIALITÉ POUR DEUILS
 Bonnets et Chapeaux montés
 PRIX MODÉRÉS

Avis à Ménage sans travail
A LOUER
 près Bellecour
CAFÉ-COMPTOIR
 en pleine exploitation
 AVEC FACILITÉ D'ACHETER
 Prix 800 francs
 S'adresser au journal en formation
 « L'ECHO DE LYON »
 Transféré: 4, rue Mercière, au 2^o

LIQUEUR DU FAYARD
 (Goudron ou Crésote végétale vraie du Hêtre)
 Très-efficace dans les affections désespérées de la Poitrine, Bronches, Asthme, Catarrhes, etc. Prix: 2 fr. 50 c. le flacon.
 PHARMACIE NORMALE, 3, rue d'Algérie, LYON

FOYDS DE BOULANGERIE bien achalandé à Feysir (Isère)
 A LOUER. S'adresser à Durand, distillateur à Anse (Rhône).

LA GRANDE CONCURRENCE
 19, rue Hippolyte-Flandrin.
 LYON — PRÈS LA RUE D'ALGERIE — LYON
 Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

L'OUEST

Compagnie anonyme d'assurances sur la vie
 Constitué avec l'autorisation et sous le contrôle du Gouvernement
SIÈGE SOCIAL :
 22, rue des Capucines — PARIS
RENTES VIAGÈRES
 immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 o/o et plus, suivant l'âge et le délai.
RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES
 avec remboursement au décès du rentier du capital de la rente
ASSURANCES PAYABLES
 en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants.
 Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 400 Millions.
S'ADRESSER
 Pour tous renseignements à la Compagnie
M. HESS
 79, place des Jacobins — LYON

LA DISTILLATION A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Avec l'instruction, le bien-être général pénètre chaque jour davantage partout. Un vulgarisateur, bien connu par ses publications utiles dans l'un des journaux les plus répandus, M. VALYN, collaborateur du Petit Journal, a compris tous les avantages de la distillation domestique comme moyen d'accroissement et de bien-être général. Pour rendre son idée pratique, il a imaginé et fait construire par M. Broquet, de Paris, DONT LES POMPES POUR LES VINS, SPIRITUEUX et tous autres usages, sont si universellement appréciées un alambic portatif, qui par son peu de volume et son prix modéré doit pénétrer partout, particulièrement dans l'intérieur des familles. Il est incontestable qu'il se perd dans la plupart des maisons bien des substances qui pourraient être soumises à la distillation. Par l'usage de l'Alambic Valyn rien ne se perd dans une exploitation bien dirigée: fabrication directe d'alcool pour tous les besoins domestiques, utilisation de toutes les substances végétales: fleurs, fruits, marc de raisins et de pommes, liquides fermentés, grains avariés, eaux distillées, etc., etc. dont les résidus azotés sont encore par surcroît un des éléments de la nourriture du bétail. Sa supériorité, outre la perfection de sa construction et son extrême bon marché, tient aux dispositions des éléments qui le constituent. Par son incontestable utilité, l'Alambic Valyn rend de grands services à l'économie domestique, ce qui explique la vogue dont il est l'objet. Demander à M. Broquet, 121, rue Oberkampf, Paris, l'envoi franco du prospectus détaillé.